

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY**

**Séance publique du 23 SEPTEMBRE 2021 à 18h00**

Date de convocation : 16 septembre 2021

<b>Délibération</b>
<b>N°C2021_178</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>77</b>
<b>Votants :</b>	
<b>Suffrages exprimés :</b>	
Pour :	
Contre :	
Abstention :	

**SECRETARE DE SEANCE : RIO Jean-Louis**

**PRESENTS :** ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOUSQUET Didier ; CALMON Julien ; CALVET Jean-Claude ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COURTIEL Aurélia ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LETEISSIER Gérard ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; TUBAU Marcel ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** ABED Yamina ; HERNANDEZ Joël ; PY Michel ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ;

**EXCUSES :** ALVAREZ Martine ; BASTIE Yves ; CASTAN Luc, CESAR Jean-Paul ; DARAUD Jean-François ; GOUIRY Catherine ; JULES Jean-Claude

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** ABED Yamina (délibération N°C2021\_221) ; CHING Monique (délibération N°C2021\_188 et N°C2021\_202) ; HERNANDEZ Joël (délibération N°C2021\_202) ; PY Michel (délibération N°C2021\_188 et N°C2021\_202) ; MALQUIER Bertrand (délibération N°C2021\_202) ; RIO Jean-Louis (délibération N°C2021\_221)

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** ALAUX Sylvie ; AMBROSINO Jean-Marc ; BOUISSET Cyrielle ; BRAINEZ Marie-Ange ; BREHON Bruno ; CLERGUE Guy ; CODORNIUO Didier ; HUYNH-VAN Nathalie ; IBANES Alexandra ; KAISER Stéphanie ; PINET Marie-Christine ; POCIELLO Jacques ; RIVEL Jean-Luc ; VERGNES Magali ; VICO Alain

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :** CHING Monique (de la délibération N°C2021\_178 à la N°C2021\_187, de la délibération N°C2021\_189 à la N°C2021\_201 et de la délibération N°C2021\_203 à la N°C2021\_226) ; MALQUIER Bertrand (jusqu'à la délibération N°C2021\_201 et à partir de la délibération N°C2021\_203) ; ROCHER Edouard (à partir de la délibération N°C2021\_208)

**Nomenclature Etat : Institutions et vie politique – Fonctionnement des Assemblées**

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – INTERCOMMUNALITE – Installation de Madame Marie-Ange BRAINEZ conseillère titulaire de la commune de Cuxac d'Aude**

Madame Anouk Bothorel a fait part de sa démission en tant que conseillère municipale de la commune de Cuxac d'Aude. Celle-ci a été actée par un courrier de la Préfecture de l'Aude en date du 6 septembre 2021.

## N°C2021\_178

Conformément aux dispositions du 1° du I de l'article L. 273-9 et L273-10 du code électoral : Lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu.

Lorsqu'il n'y a plus de candidat élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement pouvant le remplacer sur la liste des candidats au siège de conseiller communautaire, le siège est pourvu par le premier conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement de même sexe élu sur la liste correspondante des candidats aux sièges de conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire.

Ainsi, le siège vacant au sein de l'instance délibérante est pourvu par Madame Marie-Ange BRAINEZ, en tant que conseillère titulaire.

### Le Conseil prend acte :

- D'installer Madame Marie-Ange BRAINEZ conseillère titulaire de la commune de Cuxac d'Aude

Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture

le : 1/10/2021  
et de sa publication  
le : 1/10/2021

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération

